

## Modification de la composition du comité de gestion

### **SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE**

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001  
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du CMF n° 40-2015 du 27 août 2015

**Siège social:** Immeuble STB - 34, Rue Hédi Karray - Cité des Sciences- 1082 El Menzah IV

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE informe ses actionnaires et le public que son conseil d'administration, réuni le 29 décembre 2020, a décidé de nommer Monsieur Khaled JEMMALI en tant que membre du comité de gestion de la SICAV en remplacement de Madame Afifa LETIFI.

Ainsi, le comité de gestion de la SICAV sera composé comme suit :

<b>Nom &amp; Prénom</b>	<b>Qualité</b>
M. Karim BOUZGARROU	Directeur Général de STB FINANCE
Mme Saloua MOUSCOU	Présidente Directrice Générale de STB MANAGER
M. Oussama MALLOULI	Directeur Central de la Trésorerie à la Société Tunisienne de Banque
M. Khaled JEMMALI	Chef du Département Gestion d'Actifs des OPCVM à STB FINANCE